

AUTORISATION DE SOUTENANCE

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le code de l'éducation, livre IV : l'organisation des enseignements supérieurs,
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat,
Vu les rapports écrits,
Vu la proposition du Directeur de thèse,
Vu l'avis du Directeur de l'École doctorale de LLLA,

autorise :

Madame Laëtitia MORIN

à soutenir publiquement sa thèse de Doctorat en Linguistique mention linguistique générale,
langues slaves, langues romanes, didactique des langues
intitulée :

« L'occitan dans la Drôme : état des lieux, géolinguistique et perspectives sociolinguistiques »

le vendredi 23 septembre 2016
à 14h

Salle CAILLEMER
Université Jean Moulin, Lyon 3
15, quai Claude Bernard
69007 - LYON

devant un jury composé de :

Mme Elisabetta CARPITELLI, Professeur des universités, Université de Grenoble Alpes
M. James COSTA, Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle
M. Francis MANZANO, Directeur de thèse, Professeur des universités émérite, Université Jean Moulin Lyon 3
M. Pascal OTTAVI, Professeur des universités, Université de Corse Pasquale Paoli

Fait à Lyon, le 06.09.16.....

Pour le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Et par délégation,
le Vice-Président, chargé de la Recherche,
Peter WIRTZ

